



# **MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY**

## **FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

## Table des matières

1	Mise en contexte .....	1
2	Priorités d'intervention.....	2
3	Politique 2022 .....	3
4	Projets structurants pour améliorer les milieux de vie - Bilan des projets par secteur d'activité .....	4
5	Conclusion .....	7
6	Service de développement économique de la MRC du Fjord-du-Saguenay.....	8
6.1	Services personnalisés offerts par une équipe expérimentée et dynamique .....	8
6.2	Présence territoriale et régionale.....	8
6.3	Nombre de dossiers traités.....	10
6.4	Vision pour l'année 2023 .....	10

## 1 MISE EN CONTEXTE

C'est le 11 décembre 2019 que l'Assemblée nationale sanctionne le projet de loi n° 47, Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Cette loi assure la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités et a permis de créer le Fonds régions et ruralité (FRR).

Le FRR est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2020 et dispose d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du partenariat 2020-2024.

Le FRR se décline en quatre volets. Le volet en lien avec la Politique de soutien aux projets structurants et la Politique d'investissement du Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat s'avère le volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC ».

Ce volet se veut la continuité du Fonds de développement des territoires (FDT), 2015-2020. Celui-ci soutient les MRC et organismes ayant les compétences de la MRC dans leur mission de développement local et régional. L'enveloppe est de 145 M\$ et passera à 150 M\$ pour les années suivantes.

L'affectation du FRR doit servir à financer des mesures portant sur les éléments suivants :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines sociaux, culturels, touristiques, environnementaux, technologiques ou autres);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise privée;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans les domaines sociaux, culturels, économiques et environnementaux;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

Le FRR prévoit la mise en place de politiques afin de permettre de réaliser des investissements sur le territoire. Pour ce faire, la MRC maintient actuellement deux politiques en lien avec cet objectif, soit la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et la Politique d'investissement du Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat.

## 2 PRIORITÉS D'INTERVENTION

Les priorités d'intervention 2022 sont en lien avec la vision stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay. L'esprit de la vision stratégique s'explique par un milieu de vie diversifié. Dans la Politique de soutien aux projets structurants, nous considérons les différentes réalités que connaissent les municipalités composant la MRC, lesquelles apportent des défis et des enjeux tout aussi différents. Notons au passage que l'environnement économique de nos municipalités est l'une des pierres angulaires de leur vitalité. Il est manifeste, grâce aux nouveaux pouvoirs conférés par le FRR, d'intervenir au sein des entreprises privées à créer des emplois et de la richesse sur l'ensemble du territoire.

Il est également tout naturel de laisser les municipalités décider quels projets correspondent à leurs priorités locales. Ainsi, chaque organisme désirant obtenir une aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants doit obtenir une résolution d'appui de sa municipalité. Cette résolution assure implicitement au comité d'analyse, que le projet est en concordance avec les règlements et la vision de développement de la municipalité et que l'organisme promoteur bénéficie de la reconnaissance de sa municipalité.

La vision stratégique est devenue un document de référence dont découlent plusieurs planifications. Par conséquent, afin d'être cohérente avec la vision stratégique, la MRC du Fjord-du-Saguenay exige que les projets déposés s'inscrivent minimalement dans une des quatre grandes intentions de celle-ci et mettent en œuvre une piste d'action identifiée dans le document. Voici les quatre grandes intentions de la vision :

- 1. Le développement social et culturel :** une volonté de maintenir et de renouveler la population sur le territoire de la MRC;
- 2. Le développement économique :** une volonté de s'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie;
- 3. Le développement durable :** une volonté d'être créatifs, efficaces et novateurs dans les façons de voir et de faire le développement économique, environnemental, social et culturel;
- 4. Le développement concerté :** une volonté de s'unir dans la différence, selon les forces distinctives de chaque municipalité et les avantages comparatifs du caractère rural de la MRC.

### 3 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS 2022

Le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a révisé la politique en décembre 2021 afin d'actualiser le texte et apporter d'optimiser le processus d'analyse (résolution C-21-512). Ainsi :

- Le texte a été ajusté afin d'être conforme avec le Fonds régions et ruralité (FRR) et toutes les références à l'ancien fonds de développement des territoires (FDT) ont été retirées.
- Le comité d'analyse de projets structurants, qui se rencontrait 4 fois par année, a été aboli. Il est remplacé dans son rôle par le comité administratif de la MRC qui se rencontre une fois par mois.

En plus des modifications apportées à la politique, les points suivants demeurent :

- Possibilité de présenter des projets de natures locale, régionale et d'envergure;
- L'aide financière couvre un maximum de 90 % des dépenses admissibles;
- Le coût minimum du projet est de 1 000 \$ et la contribution en bénévolat, dons ou prêts n'est pas considérée dans les dépenses admissibles;
- La réalisation des projets peut s'étendre sur plusieurs années, mais ne doit pas dépasser le mandat du conseil municipal.

Ces améliorations de la politique dotent la MRC du Fjord-du-Saguenay d'un moyen financier permettant d'aider les organismes ayant des projets rassembleurs, tout en renforçant la philosophie derrière le fonds de gestion.

***Plus un projet sera structurant pour le territoire visé et plus il contribuera à améliorer les milieux de vie.***

## 4 PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE - BILAN DES PROJETS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Quarante-quatre projets répartis dans treize municipalités ont été acceptés dans l'enveloppe locale de la Politique en 2022, soit :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée
<b>Bégin</b>	Municipalité de Bégin	Rénovation salle communautaire (PSPS-2022-14)	52 345 \$
		Traitement des insectes piqueurs 2022 (PSPS-2022-15)	20 700 \$
		Animation de milieu 2022 - Bégin (PSPS-2022-16)	2 468 \$
<b>Total Bégin</b>			<b>75 513 \$</b>
<b>Ferland-et-Boilleau</b>	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Projet École - Communauté 2022 (PSPS-2022-03)	1 932 \$
		Noël au village 2021 (PSPS-2022-05)	1 600 \$
		Plan de revitalisation et d'embellissement (SARP) (PSPS-2022-06)	7 000 \$
		Relâche 2.0 - 2022 (PSPS-2022-17)	4 140 \$
		Modernisation du Grand Camping (PSPS-2022-32)	17 200 \$
		Mois de l'arbre 2022 (PSPS-2022-33)	925 \$
		3ième édition BoréaFest - 2022 (PSPS-2022-34)	16 000 \$
		Célébration 50e Grand Camping (PSPS-2022-41)	6 500 \$
		FNO 2022 (PSPS-2022-52)	1 866 \$
		Veillée des Dufour, célébration de Noël (PSPS-2022-71)	92 \$
	Comité des loisirs de Ferland-et-Boilleau	Kayak Ha! Ha! (PSPS-2022-59)	742 \$
<b>Total Ferland-et-Boilleau</b>			<b>57 997 \$</b>
<b>L'Anse-Saint-Jean</b>	Société de développement de L'Anse-Saint-Jean	Réfection - patinoire - Mont-Édouard (PSPS-2022-01)	6 296 \$

	Association Chasse et pêche Anse-Saint-Jean inc.	Activité - Pêche blanche 2022 (PSPS-2022-10)	7 072 \$
	Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	Réfection et nouveauté - Icone Monsieur Achille (PSPS-2022-12)	12 418 \$
		Projection spatio-temporelle du comportement de la rivière St-Jean sur l'environnement des actifs municipaux (PSPS-2022-30)	18 079 \$
	La Montagne en Feu	Déploiement d'activités restrictives et événementielles hivernales 2022 (PSPS-2022-13)	5 000 \$
	Maison des jeunes du Bas-Saguenay	Ouverture estivale 2022 (PSPS-2022-18)	8 000 \$
<b>Total L'Anse-Saint-Jean</b>			<b>56 865 \$</b>
<b>Larouche</b>	Municipalité de Larouche	Animation du milieu 2022 (PSPS-2022-48)	25 000 \$
<b>Total Larouche</b>			<b>25 000 \$</b>
<b>Petit-Saguenay</b>	OTJ de Petit-Saguenay	Achat crèmerie - Casse-croûte du Vieux Collège 2022 (PSPS-2022-08)	35 000 \$
	CPE La Planète à Mars de Petit-Saguenay	Cour extérieure (PSPS-2022-19)	22 569 \$
<b>Total Petit-Saguenay</b>			<b>57 569 \$</b>
<b>Rivière-Éternité</b>	Corporation de développement économique de Rivière-Éternité	Création d'un site web et de l'image numérique associée (PSPS-2022-62)	1 569 \$
	Municipalité de Rivière-Éternité	Animation en loisirs et au communautaire (PSPS-2022-42)	26 000 \$
		Amélioration du bar du centre communautaire et des loisirs (PSPS-2022-63)	30 000 \$
<b>Total Rivière-Éternité</b>			<b>57 569 \$</b>
<b>Saint-Ambroise</b>	Festival de la chanson de Saint-Ambroise	Festival de la chanson de Saint-Ambroise 2022 (PSPS-2022-51)	7 500 \$
<b>Total Saint-Ambroise</b>			<b>7 500 \$</b>
<b>Saint-Charles-de-Bourget</b>	Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget	Sentier de motoneige raccordant le Saguenay	2 000 \$

		et le Lac-Saint-Jean (PSPS-2022-09)	
		Projet vocation : Sport étude et plein air - École St-Charles (PSPS-2022-46)	4 500 \$
		Clôture au terrain de balle (PSPS-2022-50)	12 785 \$
	École Saint-Charles	Projet parc-école de Saint-Charles-de-Bourget (PSPS-2022-49)	13 500 \$
<b>Total Saint-Charles-de-Bourget</b>			<b>32 785 \$</b>
<b>Saint-David-de-Falardeau</b>	Municipalité de Saint-David-de-Falardeau	Traitement des insectes piqueurs (PSPS-2022-38)	93 331 \$
		Aménagement d'un local pour le jardin du coin (PSPS-2022-64)	975 \$
<b>Total Saint-David-de-Falardeau</b>			<b>94 306 \$</b>
<b>Sainte-Rose-du-Nord</b>	Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	Festival des Artisans de Sainte-Rose-du-Nord, 15 <sup>e</sup> édition 2022 (PSPS-2022-23)	17 021 \$
		Soutien aux volets communautaire et culturel (PSPS-2022-24)	20 000 \$
		Affichage touristique municipal (PSPS-2022-69)	1 500 \$
		Concours de panache 2022 (PSPS-2022-70)	5 000 \$
	L'Art Salé	Le retour des beaux jours (PSPS-2022-22)	10 000 \$
<b>Total Sainte-Rose-du-Nord</b>			<b>53 521 \$</b>
<b>Saint-Félix-d'Otis</b>	Société touristique de L'Anse-à-la-Croix	Tyrolienne - Site de la Nouvelle-France (PSPS-2022-36)	300 000 \$
<b>Total Saint-Félix-d'Otis</b>			<b>300 000 \$</b>
<b>Saint-Fulgence</b>	Municipalité de Saint-Fulgence	Estrades terrain de balle (PSPS-2022-21)	10 330 \$
		Éclairage terrain de balle et patinoire (PSPS-2022-40)	16 098 \$



		Toiture du centre multifonctionnel (PSPS-2022-67)	14 873 \$
		Achat d'une roulotte pour les patineurs (PSPS-2022-68)	12 248 \$
<b>Total Saint-Fulgence</b>			<b>53 549 \$</b>
<b>Saint-Honoré</b>	Ville de Saint-Honoré	Aménagement du parc communautaire (PSPS-2022-39)	57 569 \$
<b>Total Saint-Honoré</b>			<b>57 569 \$</b>
<b>Total général</b>			<b>929 743 \$</b>

Une aide financière a également été octroyée pour 2 projets d'envergure en 2022 :

Municipalité	Organisme promoteur	Nom du projet	Aide engagée
<b>Saint-Fulgence</b>	Coop de solidarité du Cap Jaseux	Parc Aventures Cap Jaseux : destination récréotouristique internationale quatre saisons entre terre, mer et air! (PSPS-2022-04)	150 000 \$
<b>Petit-Saguenay</b>	Village Vacances Petit-Saguenay	Piste d'hébertisme et amélioration des sentiers	50 000 \$

Les engagements pour 2022, pour l'ensemble des volets, totalisent donc 1 129 743 \$.

## 5 CONCLUSION

Les sommes utilisées en 2022 dans le cadre du FRR permettent à de nombreux acteurs du milieu de réaliser des projets qui autrement ne verraient peut-être pas le jour. Les municipalités reçoivent peu d'aides financières pour les secteurs communautaires, culturels, etc., et la Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie vient pallier ce manque en aidant les communautés avec des projets diversifiés. Le soutien aux entreprises privées permet quant à lui de créer et de maintenir des emplois dans les milieux et permet de vitaliser ceux-ci.

## 6 SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

### 6.1 Services personnalisés offerts par une équipe expérimentée et dynamique

Le Service de développement économique (SDE) de la MRC du Fjord-du-Saguenay aide techniquement tous les entrepreneurs du territoire à tous les stades de développement de leur entreprise et financièrement certaines entreprises de secteurs économiques spécifiques. Composé d'un directeur et de deux conseillers aux entreprises détenant des compétences en management, finance et comptabilité, le SDE se démarque par le suivi personnalisé qu'il accorde aux clients ainsi qu'un encadrement durant toutes les étapes du projet.

**La force du service s'avère la poursuite d'un objectif commun, la réussite des entrepreneurs du territoire et la vitalité économique de nos milieux.**

#### **Services techniques et accompagnement**

- + Élaboration de plans d'affaires;
- + Réalisation d'états financiers prévisionnels;
- + Recherche de financement;
- + Soutien aux cinq fonctions;
- + Réseautage;
- + Formation.

#### **Aides financières**

- + Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE) : aide non remboursable;
- + Politique d'investissement commune FLI (Fonds local d'investissement) et FLS (Fonds local de solidarité) : prêt;
- + Politique d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME) : prêt et aide non remboursable;
- + Mesure au soutien des travailleurs autonomes.

### 6.2 Présence territoriale et régionale

#### **Partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord**

Grâce à ce partenariat, la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord offre des conférences destinées au milieu des affaires du territoire.

## **Gala du mérite économique de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord**

La MRC du Fjord-du-Saguenay, par le biais de son Service de développement économique, est partenaire du Gala du mérite économique. Cette collaboration permet à la MRC d'avoir une catégorie destinée uniquement aux entreprises du territoire. Le prix « Défi territorial » est attribué à toute entreprise dont les activités et son bureau principal sont sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. De plus, le personnel du Service de développement économique est impliqué dans le comité de sélection et du jury. Exceptionnellement cette année, le gala s'est déroulé en formule virtuelle.



Les finalistes et les récipiendaires 2022 provenant du territoire de la MRC étaient :

- Village-Vacances Petit-Saguenay : récipiendaire de la catégorie défi territorial;
- Boutique Hors-Circuits: finaliste de la catégorie défi territorial;
- Festival de la chanson de Saint-Ambroise : finaliste de la catégorie défi territorial.

### **Implication dans le milieu**

Le Service de développement économique s'implique dans son milieu et crée des partenariats solides avec différents intervenants. Il participe à divers événements permettant de mettre en valeur l'entrepreneur et l'entrepreneuriat. Le Service de développement économique contribue activement, financièrement ou techniquement, à plusieurs initiatives et organismes régionaux dont :

- Mutualisation de la main-d'œuvre et de certains services dans la Bas-Saguenay;
- Écosystème startup;
- La Ruche Québec - sociofinancement;
- Développement économique 02;
- CQDD (PME durable 02);
- Pôle d'économie sociale (ESSOR 02);
- Entente sectorielle agroalimentaire 02;
- Transport agricole 02;
- Solidar;
- Stratégie de main-d'œuvre, comité de mise en œuvre;
- Innovation 02 - ÉRAC;
- L'ARTERRE;
- Entente de partenariat régionale en tourisme (ATR);
- Comité du succès - développement du service Oriance de l'ATR;
- Créneau du tourisme d'aventure et écotourisme;
- Réseau mentorat et cellule locale.

### 6.3 Nombre de dossiers traités

La MRC du Fjord-du-Saguenay a traité 33 dossiers d'entreprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022. Le comité d'investissement a approuvé un total de dix projets en lien avec le Fonds d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat (FASE). Voici un sommaire par secteur d'activité des projets approuvés :

SECTEUR	MONTANT ENGAGÉ	EMPLOIS CRÉÉS	EMPLOIS MAINTENUS
<b>Agriculture</b>	95 750 \$	3	11
<b>Tourisme</b>	69 000 \$	0	19
<b>Économique</b>	23 000 \$	2	8
<b>Autres</b>	23 000 \$	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>210 750 \$</b>	<b>6</b>	<b>39</b>

L'instabilité économique actuelle, résultat d'un reliquat de la pandémie, d'une hausse effrénée des coûts et des taux d'intérêt, aura eu comme conséquence une baisse de l'intention d'entreprendre et un report de multiples projets, dont des agrandissements et expansions.

Qui plus est, les entrepreneurs assez téméraires pour entamer des projets ou se lancer en affaires voient leurs tentatives trop souvent freinées par l'absence et l'éphémérité de la main-d'œuvre.

La pénurie de main-d'œuvre, étant une rareté en soi, aura eu comme conséquence un rehaussement global des conditions de travail qui, par un effet de domino, aura contribué de son côté à la baisse de l'intention d'entreprendre.

C'est donc une transition dans le type de transaction qui a été observé en 2022; moins de projets financés et plus de soutien technique, visant notamment à rehausser les compétences des entrepreneurs et à solidifier leurs projets.

### 6.4 Vision pour l'année 2023

Ayant complété une grande tournée des entreprises et ayant comblé tous ses postes, c'est en 2023 que les changements majeurs, autant au niveau de l'offre de financement que du soutien technique et des priorités, seront mis en place.

Les fonds locaux (FLI et FLS), dont l'entente se terminait le 31 mars 2023, seront renouvelés, dans une optique de flexibilité élargie, mais toujours sous le signe de la rigueur et d'un développement durable et pérenne.

Le financement offert sous forme de subvention par le SDÉ sera focalisé autour de grands axes, dont le maintien des services de proximité, le développement durable, la transition numérique et l'automatisation et la relève.

Lorsqu'il s'impliquera financièrement dans un projet, le SDÉ y ajoutera toujours une plus-value, contribuera à faire avancer plus loin et plus vite l'entreprise.

L'embauche d'une conseillère principale en stratégie, qui aura pour mandat de recenser et de faire connaître le potentiel et les opportunités de développement, favorisera l'émergence de projets énergétiques, de ressources naturelles et minières. Ces projets créeront, d'eux-mêmes, des possibilités pour les entreprises déjà présentes dans le territoire.

L'approche terrain, mise en place depuis déjà plusieurs mois, sera accentuée, notamment par l'embauche d'une troisième ressource en lien avec le programme Accès Entreprise Québec, dont les compétences seront complémentaires aux membres actuels de l'équipe.

L'embauche d'un chargé du développement de la filière touristique, en lien avec l'initiative Signature innovation, aura pour effet d'accélérer le déploiement des actions identifiées à la Stratégie de développement de l'industrie touristique de la MRC, dont les principaux objectifs sont la création de richesse nouvelle et le rehaussement de l'attractivité territoriale.

En continuité avec les années précédentes, la pénurie de main-d'œuvre occupera encore, cette année, une place prépondérante au sein des préoccupations des entreprises, mais aussi au sein des actions portées par le SDÉ, qui se matérialiseront, notamment, par la réalisation d'une entente avec Promotion Saguenay pour la fourniture de services aux entrepreneurs désireux de recruter à l'international. De plus, les efforts de concertation entre les milieux et le maillage entre les entreprises et les collectivités d'accueil, notamment par l'entremise de l'agente à l'immigration de la MRC, seront accentués.

Le SDÉ est d'avis que le rehaussement de l'attractivité du territoire, qui passe notamment par une identification claire des facteurs de localisation, permettra non seulement aux entreprises locales de recruter, mais, également, de dénicher une relève potentielle.

L'intelligence artificielle, encore largement méconnue des entrepreneurs québécois, fera également partie des pistes proposées et soutenues par le SDÉ, autant en réponse à la pénurie qu'en réponse à la hausse des coûts de production et au vieillissement de la population active. Le SDÉ travaillera en partenariat avec le Co<sup>lab</sup> et l'Espace régional d'innovation et de croissance (ÉRAC) Innovation 02 à ces égards.

Dans la lignée du vieillissement, les entrepreneurs du territoire n'échappent malheureusement pas à cette tendance lourde. L'âge moyen des gens d'affaires de la région est parmi les plus élevés de la province et le SDÉ entend favoriser la démarche de réflexion des propriétaires actuels, tout en soutenant leurs repreneurs, et ce, en partenariat avec le Centre de transfert des entreprises du Québec (CTEQ) et les partenaires sectoriels, dont les comités agricoles.

Dans la veine des dossiers agricoles, le SDÉ entend soutenir les initiatives de production locale et d'achat local, agricole ou non, et contribuer aux efforts d'accès des producteurs aux marchés publics et institutionnels, en accord avec les récentes visées gouvernementales.